

Stage Accident du Travail et Maladies Professionnelles

21 et 22 Septembre 2026

Vos demandes d'absences sont à déposer au plus tôt auprès de vos employeurs.
(le délai étant de 30 jours)

Tous les modèles de lettre sont disponibles sur le site <http://www.ud37.cgt.fr/>

Syndicat CGT :

NOM :

Prénom :

Adresse personnelle :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Code Postal : Ville :

Téléphone :

Secteur privé ☐ Fonction publique ☐ (cochez case correspondante)

A renvoyer à
Union Départementale CGT d'Indre-et-Loire
Secteur Formation Syndicale
18, rue de l'Oiselet
37550 SAINT-AVERTIN
Tél : 02 47 38 53 81
Mail : formation37@cgt.fr

La confirmation de la tenue de ce stage vous sera communiquée dès que nous aurons connaissance d'une participation minimum de 8 stagiaires